



Mon ex voudrais obtenir la garde de notre petite

Par **cayoum**, le **25/04/2008** à **11:50**

bonjour , je vais essayer de resumer la situation . En novembre 2003 separation d'avec ma concubine de comme un accord nous decidons devant le juge aux affaires familiales qu'elle aura la garde de notre fille , elle demenage a 135 kms je fais bonne fortune et fais les voyages aller retour deux fois par mois pour exercer mon droit de visite. En mai 2005 elle m'annonce un dimanche soir qu'elle a decide de partir vivre sur bordeaux 650 KMS de mon domicile , je tente un dialogue pour tenter de lui expliquer que la petite et moi allons souffrir de cette situation , bien entendu elle m'envoie ballader , je prend donc contacte avec une avocate specialisee en droit des familles qui entame une procedure d'urgence qui aboutit puisque courant juillet 2005 nous sommes devants le juge des affaires familiale de compiegne qui donne ca reponse une semaine apres , et me confie la garde de la petite , a compter du debut du droit de visite d'ete ces a dire le 04 aout 2005 ? bien evidement mon ex fais appel de la decision et est deboute de cette appel le 15 decembre 2005 devant la cour d'appel d'Amiens . Depuis la vie suis son cour tranquillement , la petite a de tres bon resultats scolaire elle est tres caline avec moi et ma compagne s'entend tres bien avec le fils de celle ci qui a 8 mois de plus quelle , a plusieurs reprises j'ai provoque des discussions avec elle pour etre sur quel soit heureuse et pour etre sur quelle ne veuille pas retourner chez ca maman a chaque fois la reponse fus non papa je veux rester avec toi et Nathalie , donc tout aller bien j'usque hier soir , quand mon ex a telephoner en me disant que la petite (8 ans et demie) avez dis quelle voulais retourner vivre chez elle , je dois avouer que je suis perdu depuis hier soir , a votre avis peut elle reussir a reprendre la petite a la vue des elements ci dessus, sachant que moi et ma concubine avons de revenus correctes (3500 euros environ mensuel) une vie stable et aucun probleme particulier dans notre vie , nis de problemes particulier vis a vis des enfants , bien au contraire , je pense que ces plutot un petit caprice de la part de la petite suite a un refus de notre part d'avoir un animal que ca mere bien sur c'est empresse de lui acheter (cochon d'inde) pouvez vous me donner votre avis ?? j'ai tellement peur de perdre

mon petit ange,